# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

K05409005

### Section 1. Identification

Nom du produit : KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B)

Hardener

Code du produit : K05409005 **Autres moyens** : Non disponible.

d'identification

Type de produit : Liquide.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Non applicable.

**Manufacturier** : Krylon Products Group

> 101 Prospect Avenue NW Cleveland, OH 44115

**Contact national** : Krylon Products Group

180 Brunel Road

Mississauga, Ontario L4Z 1T5 Canada

Numéro de téléphone

d'urgence de la société

: (216) 566-2917

Numéro de produit

d'information téléphonique

: (800) 247-3266 : (216) 566-2902

Numéro de téléphone

d'information réglementaire

**Transport Numéro** d'urgence

: (800) 424-9300

### Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 3 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4

CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1A LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1

SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION (Fertilité) - Catégorie 2 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION (Foetus) - Catégorie 2

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation

des voies respiratoires) - Catégorie 3

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Effets

narcotiques) - Catégorie 3

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES -

Catégorie 2

Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité orale inconnue : 20% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée inconnue :

Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable inconnue : 66%

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger









Date d'édition/Date de révision 1/15 : 9/11/2018 Date de publication : 3/2/2018 Version : 3

K05409005 KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B)

Hardener

### Section 2. Identification des dangers

### Mention d'avertissement Mentions de danger

- : Danger
- : Toxique par contact cutané.

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoguer somnolence ou des vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

### Conseils de prudence

**Prévention** 

: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Porter des vêtements de protection. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être admis en dehors du lieu de travail.

#### Intervention

: Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau et au savon. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### Stockage Élimination

- : Garder sous clef.
- : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

# Éléments d'une étiquette complémentaire

UNE EXPOSITION EXCESSIVE ET PROLONGÉE Á CE PRODUIT ENTRAINE DES EFFETS DIFFÉRÉS SUR LA SANTÉ. Contient des solvants capables de causer des dégâts permanents au cerveau ainsi qu'au système nerveux. L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Ce produit doit être mélangé avec d'autres avant d'être utilisé. Avant d'ouvrir les contenants, BIEN LIRE LES AVERTISSEMENTS CONCERNANT CHAQUE PRODUIT DE MÉLANGÉ.

S'il vous plaît se référer à la SDD pour plus d'informations. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas transvaser pour fins de conservation.

Dangers non classés ailleurs

: Aucun connu.

### Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation

: Mélange

Autres moyens d'identification

: Non disponible.

Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Date d'édition/Date de révision : 9/11/2018 Date de publication : 3/2/2018 Version : 3 2/15

K05409005 KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B)

Hardener

### Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Nom des ingrédients	% en poids	Numéro CAS
Alcool benzylique	27.5	100-51-6
cyclohexylenebis(methylamine)	17	2579-20-6
Diamine de polyoxypropyléne	17	9046-10-0
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines époxydiques	16	25068-38-6
(poids moléculaire moyen <= 700)		
Phénol ramifié, nonyl-4	12	84852-15-3
4-tert-butylphénol	4	98-54-4
m–Xylène a, a'–diamine	2.5	1477-55-0

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### Section 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

#### **Contact avec les yeux**

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

#### **Inhalation**

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

### Contact avec la peau

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

### Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Date d'édition/Date de révision: 9/11/2018Date de publication précédente: 3/2/2018Version : 3: 3/15K05409005KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B)SHW-85-NA-GHS-CA

### Section 4. Premiers soins

### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux

: Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation

Nocif par inhalation. Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau

: Provoque de graves brûlures. Toxique par contact cutané. Peut provoquer une allergie

cutanée.

Ingestion

: Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une dépression du système nerveux central

(SNC).

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les veux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

larmoiement rougeur

Inhalation

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

nausées ou vomissements

migraine

somnolence/fatigue étourdissements/vertiges

évanouissement poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

**Traitements particuliers** 

: Pas de traitement particulier.

**Protection des sauveteurs** 

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou

porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Date d'édition/Date de révision Date de publication 4/15 : 9/11/2018 : 3/2/2018 Version : 3

précédente

K05409005 KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B) SHW-85-NA-GHS-CA

### Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### **Movens d'extinction**

Agents extincteurs appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

# Dangers spécifiques du produit

Produit de décomposition thermique dangereux

- : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
- : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés

# Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

- : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
- : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

### Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

**Grand déversement** 

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences

Date d'édition/Date de révision : 9/11/2018 Date de publication : 3/2/2018 Version : 3 5/15 précédente

K05409005 KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B)

Hardener

### Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

### Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

# Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

# Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

### Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle (OSHA États-Unis)

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Alcool benzylique	AIHA WEEL (États-Unis, 10/2011).
	TWA: 10 ppm 8 heures.
cyclohexylenebis(methylamine)	Aucune.
Diamine de polyoxypropyléne	Aucune.
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	Aucune.
Phénol ramifié, nonyl-4	Aucune.
4-tert-butylphénol	Aucune.
m-Xylène a, a'-diamine	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2017). Absorbé
	par la peau.
	C: 0.1 mg/m³
	NIOSH REL (États-Unis, 10/2016). Absorbé
	par la peau.
	CEIL: 0.1 mg/m³

Limites d'exposition professionnelle (Canada)

Date d'édition/Date de révision : 9/11/2018 Date de publication : 3/2/2018 Version : 3 6/15

précédente

K05409005 KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B)

### Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
benzyl alcohol	AIHA WEEL (États-Unis, 10/2011).
	TWA: 10 ppm 8 heures.
m–Xylène a, a'–diamine	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).
	Absorbé par la peau.
	C: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
	CA British Columbia Provincial (Canada,
	6/2017). Absorbé par la peau.
	C: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
	CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015).
	Absorbé par la peau.
	C: 0.1 mg/m³
	CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).
	Absorbé par la peau.
	VECD: 0.1 mg/m³ 15 minutes.
	CA Saskatchewan Provincial (Canada,
	7/2013). Absorbé par la peau.
	CEIL: 0.1 mg/m³

### Limites d'exposition professionnelle (Mexique)

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
	NOM-010-STPS-2014 (Mexique, 4/2016). Absorbé par la peau. CEIL: 0.1 mg/m³

## Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

# Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

### Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.

# Protection de la peau Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Date d'édition/Date de révision : 9/11/2018 Date de publication : 3/2/2018 Version : 3 7/15

K05409005 KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B)

Hardener

### Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Protection du corps** 

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la

peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

### Section 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

**État physique** : Liquide.

Couleur : Non disponible.

Odeur : Non disponible.

Seuil olfactif : Non disponible.

pH : Non disponible.

Point de fusion et point de : Non disponible.

congélation

Point d'ébullition/intervalle

: 202°C (395.6°F)

d'ébulition

d'ébullition Point d'éclair

: Vase clos: 94°C (201.2°F) [Pensky-Martens Closed Cup]

Taux d'évaporation: Non disponible.Inflammabilité (solides et: Non disponible.

gaz)

Limites inférieure et supérieure d'explosion

(d'inflammation)

: Non disponible.

Tension de vapeur : 0.02 kPa (0.15 mm Hg) [à 20°C]

Densité de vapeur : 3.72 [Air = 1]

Densité relative : 1.03

Solubilité : Non disponible.

Coefficient de partage noctanol/eau : Non disponible.

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité : Cinématique (40°C (104°F)): >0.205 cm²/s (>20.5 cSt)

Poids moléculaire : Non applicable.

Produit en aérosol

### Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Date d'édition/Date de révision : 9/11/2018 Date de publication : 3/2/2018 Version : 3 8/15

précédente

K05409005 KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B) SHW-85-NA-GHS-CA

### Section 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

**Matériaux incompatibles** : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

### Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Alcool benzylique	DL50 Cutané	Lapin	2000 mg/kg	-
• •	DL50 Orale	Rat	1230 mg/kg	-
cyclohexylenebis (methylamine)	DL50 Orale	Rat	880 mg/kg	-
Diamine de polyoxypropyléne	DL50 Cutané	Lapin	360 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	242 mg/kg	-
Phénol ramifié, nonyl-4	DL50 Orale	Rat	1300 mg/kg	-
m-Xylène a, a'-diamine	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	700 ppm	1 heures
•	DL50 Cutané	Lapin	2 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	930 mg/kg	-

### **Irritation/Corrosion**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Alcool benzylique	Peau - Léger irritant	Homme	-	48 heures 16 milligrams	-
	Peau - Modérément irritant	Cochon	_	100 Percent	_
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 milligrams	-
Diamine de polyoxypropyléne	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	100 milligrams	-
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	100 milligrams	-
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 500 microliters	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 2 milligrams	-
Phénol ramifié, nonyl-4	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	100 milligrams	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
4-tert-butylphénol	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 50 Micrograms	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	10 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	4 heures 500 milligrams	-
m–Xylène a, a'–diamine	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 50 Micrograms	-

Date d'édition/Date de révision : 9/11/2018 Date de publication : 3/2/2018 9/15 Version :3

précédente

K05409005 SHW-85-NA-GHS-CA KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B)

### Section 11. Données toxicologiques

Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures	-
			750	
			Micrograms	

### **Sensibilisation**

Non disponible.

### **Mutagénicité**

Non disponible.

### Cancérogénicité

Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

#### **Tératogénicité**

Non disponible.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Alcool benzylique	Catégorie 3		Irritation des voies respiratoires et Effets narcotiques
4-tert-butylphénol	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Nom	•	Voie d'exposition	Organes cibles
Alcool benzylique	Catégorie 2	Indéterminé	Indéterminé

### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition

probables

: Non disponible.

### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux

: Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation

: Nocif par inhalation. Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau

: Provoque de graves brûlures. Toxique par contact cutané. Peut provoquer une allergie

cutanée.

Ingestion

: Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC).

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Contact avec les yeux** 

 Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur

larmoiement rougeur

Date d'édition/Date de révision : 9/11/2018 Date de publication : 3/2/2018 Version : 3 10/15

précédente

K05409005 KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B)

Hardener

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

nausées ou vomissements

migraine

somnolence/fatigue étourdissements/vertiges

évanouissement poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

**Exposition de courte durée** 

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

**Effets différés possibles**: Non disponible.

Exposition de longue durée

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée. Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Tératogénicité** : Susceptible de nuire au foetus.

**Effets sur le** : Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Susceptible de nuire à la fertilité.

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Orale	646 mg/kg
Cutané	875.4 mg/kg
Inhalation (gaz)	61200 ppm
Inhalation (vapeurs)	13.6 mg/l

Date d'édition/Date de révision: 9/11/2018Date de publication: 3/2/2018Version: 3

précédente

K05409005 KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B)

Hardener

### Section 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Alcool benzylique	Aiguë CL50 10000 µg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
Phénol ramifié, nonyl-4	Aiguë CE50 0.03 mg/l Eau de mer	Algues - Skeletonema costatum	72 heures
_	Aiguë CE50 0.027 mg/l Eau de mer	Algues - Skeletonema costatum	96 heures
	Aiguë CE50 137 μg/l Eau de mer	Crustacés - Eohaustorius estuarius - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 17 μg/l Eau de mer	Poisson - Pleuronectes americanus - Larve	96 heures
	Chronique CE10 0.012 mg/l Eau de mer	Algues - Skeletonema costatum	96 heures
	Chronique NOEC 5 µg/l Eau douce	Crustacés - Gammarus fossarum - Adulte	21 jours
	Chronique NOEC 7.4 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Embryon	33 jours
4-tert-butylphénol	Aiguë CE50 3900 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 5140 μg/l Eau douce Chronique NOEC 2.3 mg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas Poisson - Cyprinus carpio - Adulte	96 heures 28 jours

### Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Alcool benzylique	-	-	Facilement

#### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP <sub>ow</sub>	BCF	Potentiel
produit de réaction: bisphénol- A-épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	-	31	faible
Phénol ramifié, nonyl-4 4-tert-butylphénol m–Xylène a, a'–diamine	- - -	740 44 à 48 2.69	élevée faible faible

### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

**Autres effets nocifs** 

K05409005

: Aucun effet important ou danger critique connu.

### Section 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux

Date d'édition/Date de révision : 9/11/2018 Date de publication : 3/2/2018 Version : 3 12/15

KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B)

Hardener

### Section 13. Données sur l'élimination

déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

### Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	Classement mexicain	IATA	IMDG
Numéro ONU	UN2735	UN2735	UN2735	UN2735	UN2735
Désignation officielle de transport de l'ONU	Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Diamine de polyoxypropyléne)	Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Diamine de polyoxypropyléne)	Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Diamine de polyoxypropyléne)	Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Poly (oxypropylene) diamine)	Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Poly (oxypropylene) diamine). Marine pollutant (4-Nonylphenol)
Classe de	8	8	8	8	8
danger relative au transport	CORRECTION				¥22>
Groupe d'emballage	III	III	III	III	III
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	No.	Yes.
Autres informations	-	Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2. 40-2.42 (Classe 8).	-	The environmentally hazardous substance mark may appear if required by other transportation regulations.	The marine pollutant mark is not required when transported in sizes of ≤5 L or ≤5 kg.  Emergency schedules F-A, S-B
	ERG No.	ERG No.	ERG No.		
	153	153	153		

Protections spéciales pour l'utilisateur

Les descriptions d'expédition plurimodale sont fournies à titre informatif et ne tiennent pas compte de la taille des contenants. La présence d'une description d'expédition pour un mode de transport particulier (mer, air, etc.) n'indique aucunement que le produit est emballé convenablement pour ce mode de transport. Il faut vérifier l'adéquation de l'emballage avant l'expédition du produit, et la conformité à la réglementation applicable revient uniquement à la personne offrant le produit à transporter. Les personnes qui chargent et déchargent les marchandises dangereuses doivent être formées sur les risques liés aux substances et sur les mesures à prendre en cas de situations d'urgence.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC : Non disponible.

Nom d'expédition correct : Non disponible.

Type de navire : Non disponible.

Catégorie de pollution : Non disponible.

Date d'édition/Date de révision : 9/11/2018 Date de publication : 3/2/2018 Version : 3 13/15

précédente

K05409005 KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B)

Hardener

### Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : TSCA 5(a)2 règles finales relatives à de nouvelles applications importantes:

Phénol ramifié, nonvl-4

#### Réglementations Internationales

Listes internationales

: Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Indéterminé.

Inventaire du Japon (ENCS): Indéterminé. Inventaire japonais (ISHL): Indéterminé. Inventaire de Corée (KECI): Indéterminé.

Inventaire Malaisien (Registre HSE): Indéterminé.

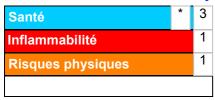
Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Indéterminé. Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Indéterminé.

Inventaire des subst ances chimiques de Taiwan: Indéterminé.

Stocks de la Thaïlande: Indéterminé. Inventaire de Turquie: Indéterminé. Stocks du Vietnam: Indéterminé.

### **Section 16. Autres informations**

**Hazardous Material Information System (États-Unis)** 



C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification	
TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4	Méthode de calcul	
TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 3	Méthode de calcul	
TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4	Méthode de calcul	
CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1A	Méthode de calcul	
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1	Méthode de calcul	
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1	Méthode de calcul	
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION (Fertilité) - Catégorie 2	Méthode de calcul	
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION (Foetus) - Catégorie 2	Méthode de calcul	
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation	Méthode de calcul	
des voies respiratoires) - Catégorie 3		
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Effets	Méthode de calcul	
narcotiques) - Catégorie 3		
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES -	Méthode de calcul	
Catégorie 2		

### **Historique**

Date d'impression : 9/11/2018

Date d'édition/Date de : 9/11/2018

révision

Date de publication : 3/2/2018

précédente

Version : 3

Date d'édition/Date de révision: 9/11/2018Date de publication: 3/2/2018Version: 3

précédente

K05409005 KRYLON® DURA-TOP Floor Coating (Part B) SHW-85-NA-GHS-CA

### **Section 16. Autres informations**

### Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

### Avis au lecteur

Nous recommandons que chaque client ou destinataire de cette fiche signalétique (FS) examine cette dernière soigneusement et consulte les ressources au besoin afin de bien comprendre les données comprises dans cette FS ainsi que tous les risques associés au produit. Nous fournissons cette information de bonne foi et nous croyons à son exactitude à la date indiquée dans la présente. Cependant, nous n'offrons aucune garantie, expresse ou implicite. L'information présentée ici ne s'applique qu'au produit tel qu'il est expédié. L'ajout de toute matière peut modifier la composition, les dangers et les risques de ce produit. Les produits ne doivent pas être remballés, modifiés ou teintés à moins d'instructions spécifiques de la part du fabricant, y compris, entre autres, en intégrant des produits non spécifiés par le fabricant ou en utilisant ou ajoutant des produits dans des proportions non spécifiées par le fabricant. Les exigences réglementaires sont sous réserve de changement et peuvent différer d'un emplacement ou d'un territoire à l'autre. Le client/acheteur/utilisateur est responsable de voir à ce que ses activités soient conformes aux lois fédérales, étatiques, provinciales ou locales. Les conditions d'utilisation du produit ne relèvent pas du fabricant, le client/acheteur/utilisateur est responsable de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sécuritaire de ce produit. Le client/acheteur/utilisateur ne doit pas utiliser le produit à d'autres fins que celles indiquées à la section applicable de cette FS sans d'abord consulter le fournisseur et obtenir des instructions de manutention écrites. En raison du foisonnement des sources d'information, notamment les FS propres aux fabricants, le fabricant ne peut être tenu responsable des FS provenant d'une autre source.

Date d'édition/Date de révision: 9/11/2018Date de publication: 3/2/2018Version: 315/15

précédente

K05409005